



A LA UNE, ENVIRONNEMENT

Onet-le-Château adapte sa consommation énergétique

Publié le 12 septembre 2022

Au vu du contexte économique, de ses incidences financières sur la Collectivité et de la nécessaire maîtrise des consommations énergétiques, la Municipalité d'Onet-le-Château a pris, notamment, les décisions suivantes :

- Jusqu'à nouvel ordre, l'Eclairage Public (EP) va progressivement être réduit avec, en moyenne, le maintien de 1 mât d'éclairage public sur 2 en fonctionnement. Ce plan s'adaptera aux spécificités du système de vidéo protection municipal. En parallèle, la commune accélère le remplacement des actuelles têtes d'éclairage public par de nouvelles, dotées de luminaires LED à intensité variable.
- L'éclairage des bâtiments publics va également être limité.
- Les équipements publics municipaux suivront également cette logique de sobriété énergétique en limitant et bloquant la température dans les bureaux, dans les gymnases et salles associatives.

Ces mesures ponctuelles s'intègrent dans un plan pluriannuel d'investissements, engagé depuis plusieurs années déjà, destiné à renforcer la sobriété énergétique sur le territoire à long terme.